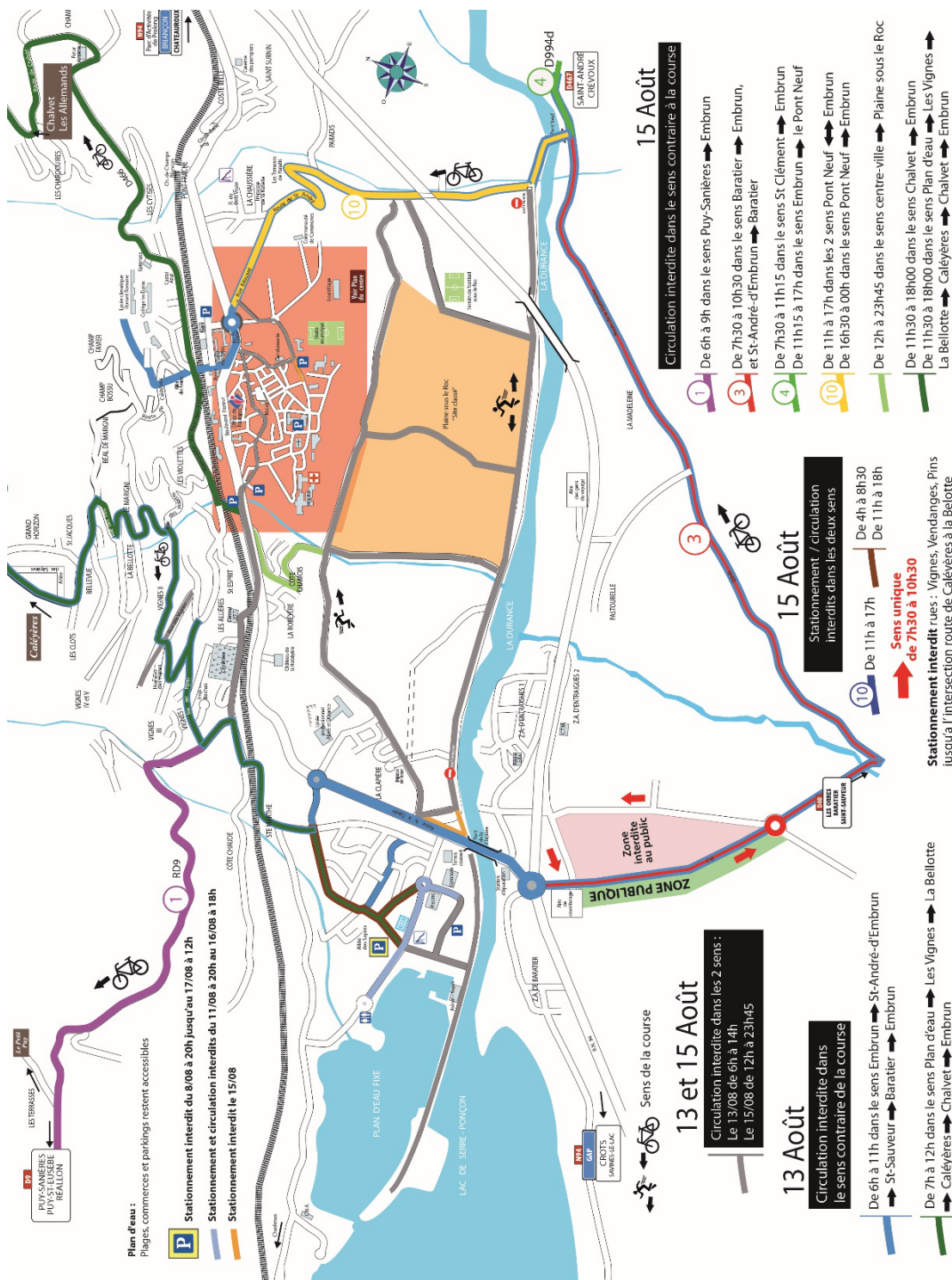




40^{ÈME}
ANNIVERSAIRE



PROGRAMME ET RESTRICTIONS DE CIRCULATION *

*Sous réserve de l'arrêté préfectoral en cours de validation.

Restrictions de circulation

Du 11 au 16 Août

Stationnement et circulation interdits du 11/08, 20h au 16/08, 18h

PLAN D'EAU D'EMBRUN :

L'avenue du lac du rond point de la piscine jusqu'aux commerces du plan d'eau.

Parking du mini-golf inaccessible du 8/08, 20h jusqu'au 17/08, 12h

Plages, commerces et parking restent accessibles.

PARC NATUREL
RÉGIONAL
DU QUEYRAS

15 Août

Circulation interdite dans le sens contraire de la course*

*Horaires donnés à titre indicatif

- 1 De 6h à 9h dans le sens Prunières ➔ Embrun
 - 2 De 6h30 à 10h30 dans le sens RN94 ➔ Prunières
 - 3 De 7h30 à 10h30 dans le sens Baratier ➔ Embrun, et S-André-d'Embrun ➔ Baratier
 - 4 De 7h30 à 11h15 dans le sens St-Clément-sur-Durance ➔ St-André-d'Embrun ➔ Embrun
puis de 11h15 à 17h dans le sens Embrun ➔ St-André-d'Embrun ➔ St-Clément-sur-Durance
 - 5 De 8h à 13h dans le sens Arvieux ➔ Guillestre
 - 6 De 9h à 14h dans le sens Briançon ➔ Col Izoard ➔ Arvieux
 - 7 De 10h à 15h dans le sens Les Vigneaux ➔ Prelles
 - 8 De 10h30 à 15h dans le sens L'Argentière-La-Bessée ➔ Vallouise
 - 9 De 11h à 16h dans le sens St-Clément sur Durance ➔ Réotier ➔ Champcella ➔ L'Argentière-la-Bessée
 - 10 De 11h à 17h dans les 2 sens Pont Neuf ↔ Embrun
De 16h30 à 00h dans le sens Pont Neuf ➔ Embrun
- Circulation perturbée secteurs de Briançon / L'Argentière-la-Bessée / Guillestre / Savines-le-Lac

13 Août

Circulation interdite dans le sens contraire de la course

- De 6h à 11h dans le sens Embrun ➔ St-André-d'Embrun ➔ St-Sauveur ➔ Baratier ➔ Embrun
- De 7h à 12h dans le sens Plan d'eau ➔ Les Vignes ➔ La Bellotte
➔ Caléyères ➔ Chalvet ➔ Embrun

